

RÉDUIRE, VOIRE SUPPRIMER, LA COMPLÉMENTATION SOUS LA MÈRE DE VEAUX MÂLES NÉS À L'AUTOMNE GRÂCE AU PÂTURAGE TOURNANT

Synthèse de 4 années de travaux « 2021-2024 » à FERM'INOV



CE QU'IL FAUT RETENIR

En bâtiment, une complémentation du veau raisonnée (1,0 kg de concentrés/100 kg de poids vif) permet de sécuriser les performances et d'avoir des animaux qui valorisent bien l'herbe au printemps.

Au pâturage, ne pas compléter les veaux est possible si les conditions de pâturage sont bonnes et si le pâturage tournant est bien maîtrisé.

RÉSUMÉ

L'approvisionnement en broutards sur la période de creux (juin-juillet) est lié aux périodes de naissance. Dans ce cadre, entre 2021 et 2024, Ferm'inov a conduit des travaux sur des veaux charolais nés à l'automne pour évaluer l'impact du pâturage tournant sur la complémentation et la croissance. Les résultats montrent qu'une complémentation hivernale raisonnée (1 kg de mash/100 kg de poids vif) est suffisante pour sécuriser les performances. Au pâturage, la suppression de la complémentation est envisageable si le pâturage tournant est bien maîtrisé, avec une gestion rigoureuse de la qualité et de la quantité d'herbe offerte. Cette conduite permet d'économiser jusqu'à 100 kg de concentrés par veau et d'améliorer la marge économique de 25 à 30 € par broutard. Les veaux non complémentés ont atteint des gains moyens quotidiens (GMQ) jusqu'à 1 600 g/j en 2021, mais des conditions climatiques défavorables en 2024 ont réduit ces performances. Ainsi, l'absence totale de complémentation est possible, mais son succès dépend fortement des conditions climatiques et de la qualité du pâturage.

MÉTHODOLOGIE

Les essais ont visé à comparer deux lots de 10 à 12 couples mères-veaux mâles charolais nés à l'automne (septembre) avec des niveaux contrastés de complémentation des veaux en bâtiment et au pâturage.

En 2021 et 2022, sur la période en bâtiment, les veaux sont complémentés avec un mash fermier (50 % d'orge aplatie, 25 % de pulpes de betteraves déshydratées, 23,5 % de tourteau de colza et 1,5 % de minéral) et rationnés à 1,0 kg de mash par 100 kg de poids vif avec du foin à volonté. A la mise à l'herbe, un lot de veaux est complémenté et plafonné à 3 kg de concentrés/tête/jour et un second lot n'est pas complémenté.

En 2023 et 2024, sur la période naissance-vente, un lot de veaux est complémenté en bâtiment (1,0 kg de mash/tête/jour) et au pâturage (3 kg de concentrés max/tête/jour). Le second lot ne reçoit aucune complémentation sous la mère entre la naissance et la vente.

Les deux lots sont conduits en pâturage tournant sur 5 parcelles de prairies permanentes avec le même niveau de chargement, à savoir 35 ares par équivalent vache-veau. La date de vente est déterminée par un objectif de poids cible compris entre 420 et 440 kg nets payables.



LE RÉSEAU DES FERMES PROFESSIONNELLES
EXPÉRIMENTALES BOVINS LAIT ET VIANDE

Ferme expérimentale

JALOGNY



OBJECTIFS DE L'ESSAI

- Acquérir des repères techniques et économiques d'itinéraires de veaux mâles charolais nés à l'automne
- Rechercher le niveau de complémentation optimal en bâtiment
- Quantifier les économies de concentrés possibles au pré via le pâturage tournant
- Étudier la faisabilité d'une absence de complémentation entre la naissance et la vente

CHIFFRES CLÉS

Entre **70 et 100 kg** de concentrés économisés par veau grâce au pâturage tournant

Jusqu'à **1600 g/j** de **GMQ** pour des veaux non complémentés au pâturage

Jusqu'à **40 €** de **marge en plus** pour un broutard non complémenté au pâturage en décalant la date de vente de 15 jours

RÉSULTATS

DES CONSOMMATIONS DE CONCENTRÉS AU PÂTURAGE DÉPENDANTES DES CONDITIONS CLIMATIQUES ET DE LA POUSSE DE L'HERBE

En bâtiment, les consommations de concentrés varient entre 186 et 305 kg/veau en fonction de la durée hivernale pour un niveau de complémentation fixé à 1,0 kg de mash/tête/jour et plafonné à 3,5 kg de concentrés/tête/jour en fin d'hiver.

Au pâturage, la quantité de concentré consommée est dépendante des conditions de pousse d'herbe : entre 100 kg et 194 kg de concentrés consommés/tête/jour entre 2021 (conditions de pâturage favorables) et 2024 (herbe de mauvaise qualité avec un lâcher tardif).

Par rapport à un pâturage libre à deux parcelles, la conduite des animaux en pâturage tournant a permis d'économiser entre 70 et 100 kg de concentrés/veau.

SANS COMPLÉMENTATION, DES CROISSANCES QUI RESTENT SOUTENUES À L'HERBE GRÂCE AU PÂTURAGE TOURNANT

Sur les 4 années de travaux, les croissances observées en bâtiment sont proches : entre 1450 et 1600 g/j pour les veaux complémentés.

Au pâturage, les croissances du lot non complémenté varient en fonction des conditions météorologiques et de la pousse de l'herbe : 1604 g/j en 2021 avec un pâturage de qualité vs 1064 g/j en 2024 à cause d'un lâcher tardif et d'une herbe de qualité médiocre.

L'absence de complémentation depuis la naissance couplée à des conditions de pâturage médiocres en 2024 a entraîné des faibles GMQ sur la période naissance-vente (1124 g/j), en dessous de l'objectif visé de 1300 g/j.

PÂTURAGE TOURNANT : ARRÊT DE LA COMPLÉMENTATION AU PRÉ POSSIBLE ET AMÉLIORATION DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

La mise en place du pâturage tournant à 5 parcelles améliore la marge économique des mâles complémentés au pâturage : entre 25 € à 30 € sur la marge/brouard complémenté en conjoncture 2024.

A même date de vente, un intérêt pour la complémentation est souligné mais un écart de marge en faveur du lot complémenté est possible en décalant la date de vente avec un maintien du prix au kg (15 jours) et en situation de forte hausse du coût des intrants comme en 2023 avec un prix moyen du concentré de 418 € contre 262 € en 2021.

Tableau 1 : Résultats économiques : ventes et marges sur coût de concentré

2,7 €/kg vif			2021	3,5 €/kg vif			2022
	LOT C	Lot NC	Ecart NC-C	LOT C	Lot NC	Ecart NC-C	
Date de vente	01/06	15/06	+14j	21/06	28/06	+7j	
Poids de vente (kg)	435	441	+6	423	411	-12	
Marge (€)	1088	1129	+41	1382	1375	-7	
3,7 €/kg vif			2023	4,1 €/kg vif			2024
	LOT C	Lot NC	Ecart NC-C	LOT C	Lot NC	Ecart NC-C	
Date de vente	13/06	20/06	+7 j	04/07	04/07	0	
Poids de vente (kg)	420	388	-32	419	352	-67	
Marge (€)	1411	1434	+23	1529	1444	-85	

CONCLUSION

En bâtiment, la complémentation permet de sécuriser les performances et de disposer d'animaux suffisamment lourds au printemps pour bien valoriser l'herbe. Toutefois, celle-ci est à raisonner (1,0 kg de mash/100 kg de poids vif) et en particulier en fin d'hiver (3,5 kg de concentrés max/tête/jour) pour ne pas détériorer les croissances au pâturage.

Au pâturage, la complémentation ne se justifie pas si les conditions de pâturage sont bonnes et si le pâturage tournant est bien maîtrisé c'est-à-dire avoir une bonne maîtrise de la qualité et la quantité d'herbe offerte aux animaux.

L'absence de complémentation depuis la naissance jusqu'à la vente n'a pas permis d'atteindre les objectifs de production une année sur deux à cause de conditions de pâturage non optimales et donc de croissances moindres. Le retard de poids pris sur l'hiver 2024 n'a pas pu être rattrapé au pâturage comme cela avait été observé sur 2023 dans des conditions de pâturage plus favorables.

Figure 1 : Consommations de concentrés/brouard sur la période de bâtiment et de pâturage

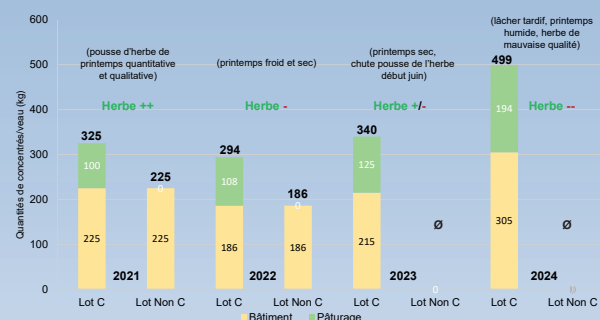
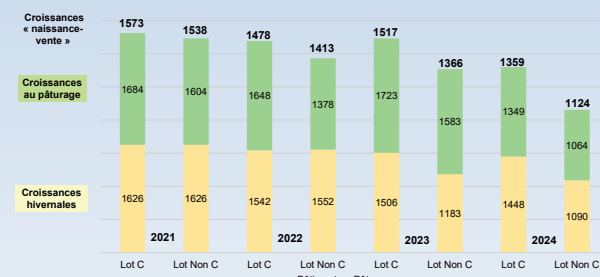


Figure 2 : Niveaux de croissance des veaux en bâtiment et au pâturage



TÉMOIGNAGE

JÉRÉMY DOUHAY : CHARGÉ D'ÉTUDES, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, FERM'INOV (71)



« Pâturage tournant et croissance des veaux, un duo gagnant »

Ces 4 années d'essais sont riches d'enseignements ! Elles montrent qu'une absence de complémentation au pâturage permet d'atteindre les objectifs de poids de vente fixés à condition que météo et pâturage tournant soient au rendez-vous. Une complémentation hivernale maîtrisée est également souhaitable. La croissance du veau passe aussi par la conduite alimentaire des mères et l'optimisation de leur potentiel laitier. Ces enseignements s'inscrivent dans une démarche de durabilité favorable à l'économie de la filière et aux attentes sociétales renforçant la place de l'herbe dans les conduites.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/>

CONTACTS TECHNIQUES

Jérémy DOUHAY : jeremy.douhay@idele.fr
Institut de l'Élevage

Adrien DEMARBAIX : adrien.demarbaix@sl.chambagri.fr
FERM'INOV

Thierry LAHEMADE : thierry.lahemade@sl.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire